



La Feuille de Chou de la CGT

Proche,
Efficace,
Solidaire...

- Octobre 2025 -



Edito : Le contexte national et départemental apparaît instable, morose, très préoccupant... MAIS il y a de bonnes raisons d'espérer.

Les mobilisations citoyennes qui se multiplient montrent le visage de la solidarité et de l'espoir. Les exigences de justice sociale, fiscale et environnementale qui s'expriment dans la rue, résonnent dans l'opinion et ouvrent des perspectives.

Nous sommes convaincus qu'en nous unissant autour de ce qui nous rassemble, nous pourrons prendre le chemin de la justice et du progrès social.

C'est fort de cette espérance que nous appelons le personnel de notre collectivité à une **grande journée de mobilisation inter-Fonction Publique à Versailles** :

MANIFESTATION JEUDI 16 OCTOBRE à VERSAILLES

Départ 9h00 devant l'ARS 143 bvd de la Reine - Arrivée Av. Paris / Grilles du CD 78.

Retrouvons-nous nombreux dans l'action et... Bonne lecture à toutes et à tous !



SOMMAIRE :

- p. 2 – 3 : Budget Départemental : Lumière au bout du tunnel ?
- p. 4 – 5 : Actualités dans les services
- p. 6 : Rémunération en berne
- p. 6 : Contractuel : Le Coup de gueule CGT
- p. 7 : Les inégalités sociales se creusent
- p. 8 - 10 : La dette Publique en Questions
- p.11 – 13 : Jeudi 16 octobre : G'RÊVONS !
- p.14 : Souffrance et Plaisir au travail : Conférence CGT le 18 novembre à ALPHA
- p.14 : La CGT à votre rencontre

Budget Départemental : Lumière au bout du tunnel ?

Une note de conjoncture sur « Les Finances Locales » de Septembre 2025 pointe le **regain budgétaire des Conseils départementaux** au plan national :

« Après deux années consécutives de forte baisse, l'épargne brute départementale rebondirait (+ 14,4 %, à 6,2 milliards d'euros) en 2025. Les recettes de fonctionnement (+ 3,1 %, 74,2 milliards d'euros) seraient plus dynamiques que les dépenses (+ 2,2 % à 68,0 milliards d'euros) à la faveur de la reprise plus marquée qu'attendu des droits de mutation à titre onéreux (+ 15 %) qui retrouveraient leur niveau de 2023 ».

Les Yvelines connaissent également ce rebond des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) ce qui redonne des couleurs au budget départemental.

Pour autant, nous ne sommes pas sorties du tunnel de l'austérité yvelinoise pour plusieurs raisons :

1. Les choix politiques départementaux :

P. BÉDIER a toujours fait le choix de la rigueur austéraitaire pour faire du CD 78 celui ayant le plus faible ratio Budget de fonctionnement/habitant, masse salariale inclus. Les marges de manœuvres qui reviennent, ne suffisent pas à elles seules à modifier la ligne politique en vigueur depuis des années.

2. Les choix politiques nationaux :

Il n'aura échappé à personne que les politiques menées depuis des années affichent une volonté constante de réduction des dépenses publiques, y compris pour la Fonction Publique Territoriale.

De plus, l'Etat ne compense pas l'augmentation conjoncturelle et structurelle des dépenses publiques obligatoires des départements liées notamment au vieillissement de la population (APA...), à l'accroissement des inégalités sociales et l'augmentation du taux de pauvreté (RSA...), à l'augmentation des situations relevant du champ de la prévention et de la protection de l'enfance (ASE, MNA...) ou encore à la nécessaire transition écologique...

3. Le contexte économique :

L'évolution du marché de l'immobilier - et par conséquent des recettes liées au DMTO - demeure une inconnue. Il en est de même de l'inflation ou de la santé économique du pays, d'autant plus dans la période d'instabilité politique que nous connaissons.



Quelles sont les alternatives ?

Face à ce constat d'un regain économique sans aucune certitude sur l'avenir que faire ?

Sur le plan national :

« La loi de finances initiale et la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 prévoient une contribution des collectivités au redressement des finances publiques. En l'état des informations dont elle dispose, la Cour estime le montant total de cette contribution à 5,4 Md€. » (rapport Cour des Comptes sept. 2025).

A l'inverse de cette politique d'austérité contreproductive, **il faut poser la question de la répartition des richesses et de la justice fiscale.**

Il faut impérativement que l'état redonne les moyens nécessaires aux collectivités et en particulier aux départements de fonctionner correctement.

Au-delà de cette approche économique, c'est la notion d'intérêt général, de patrimoine public à défendre.

Il est essentiel de concevoir les politiques publiques comme un investissement sur l'avenir sur un temps long, bien au-delà du temps d'une mandature. Investir sur l'éducatif, la prévention, la transition écologique, l'aménagement du territoire... aura des répercussions positives sur du long terme.

Face à l'urgence sociale et environnementale, c'est maintenant qu'il faut investir.

Sur le plan départemental :

La question qui se pose est celle des priorisations faites par la collectivité. Malgré le carcan budgétaire imposé par l'Etat, nous sommes persuadés que **d'autres choix budgétaires sont possibles** pour améliorer à la fois nos missions dans les directions, nos droits et nos conditions de travail.

Un exemple phare : **le projet d'A104 bis RD30/RD90 d'un coût estimé à 200 millions.**

Ce projet routier est contesté par les élus locaux et les associations locales notamment sur des motifs sanitaires, environnementaux et l'absence de plus-value réellement démontrée.

Nous constatons que les budgets de fonctionnement et d'équipement voirie baissent, que des chantiers sont annulés, reportés pour l'entretien des routes... Au SMO Voirie de nombreux postes sont vacants faute de politique du personnel attractive. Avant de construire de nouveaux axes, dont la plus-value n'est pas démontrée, il serait plus cohérent de déjà donner les moyens au SMO Voirie de fonctionner pleinement.

Ces 200 millions d'argent public seraient bien plus utiles pour stopper la dégradation de nos missions et de nos conditions de travail. le fonctionnement des diverses missions départementales et réimpulser une politique du personnel attractive.

- ✓ **Les marges financières existent pour améliorer nos missions, nos droits et nos conditions de travail.**



Pour se faire entendre, une solution : La mobilisation !

Actualité dans les services...

Ça ne va pas fort...c'est le moins qu'on puisse dire... nous vous en livrons quelques exemples...

Souffrance au travail : Nous sommes alertés par nombre d'agents et d'équipes en souffrance. Nous agissons en respectant les principes de confidentialité des personnes et services, dans l'intérêt des équipes et pour privilégier la voie du dialogue et des démarches engagées auprès de la collectivité sur ces multiples services. Ces sujets ont notamment fait l'objet d'un temps d'échange particulier avec les services RH et le DGS. Pour certaines d'entre elles, nos actions s'inscrivent dans le cadre de la F3SCT.

→ **Nous portons des propositions visant à faciliter la libération de la parole, l'analyse des spécificités de chaque situation et la mise en œuvre de préconisations adaptées.**

Réorganisations en réflexions : Le personnel a vent de divers projets de réorganisations sans concertation, ni précision. Ils peuvent concerner les conditions de travail (ex : développement du Flex office) et/ou l'évolution des missions (ex : modifications de fiches de postes) et/ou l'organisation du travail (ex : lignes hiérarchiques) et/ou les rattachements et périmètres de directions... Cela génère un contexte insécurisant pour le personnel et les missions dans nombre de directions et services du CD 78 et dans ses satellites.

→ **Le personnel a besoin de clarté dans l'exercice de ses missions et dans les perspectives d'évolution.**

Réorganisations dans les tiroirs :

Territoires d'Action Départementales : Les TAD font l'objet de réflexions sur leur devenir émaillées de bruits, rumeurs... Une chose est certaine, ça va bouger. Nous suivrons de près ces évolutions.

DRH // Direction Marketing et Relation Usagers // Direction Environnement :

Pour ces trois directions, des évolutions d'organisations sont prévues et devraient être soumises au prochain Comité Social Territorial.

→ **Pour la CGT, toute réorganisation doit viser une amélioration au service du public et être menée au plus près des réalités de terrain en concertation avec le personnel.**



Collèges : L'entretien et la restauration des collèges sont externalisés depuis des années dans le cadre d'une SEMOP. Cette structure juridique va être reconduite avec un nouveau cahier des charges, et un nouveau prestataire. Nous avons des retours de terrain faisant état d'une dégradation qualitative et quantitative de la restauration scolaire. Ce point faisait partie de plusieurs sujets et demandes que nous portons auprès de l'administration en vue du choix du futur prestataire. Une prochaine réunion doit être organisée à ce propos. Malgré plusieurs relances, nous restons dans l'attente d'une date de réunion... Un point majeur de nos demandes porte sur le recours massif à la précarité de l'emploi via les CDII (2^{ème} I Intermittent). Ce personnel est en activité rémunérée uniquement sur les périodes scolaires à l'exclusion de toutes les vacances scolaires !

→ **Nous dénonçons cette pratique qui vise à réduire la masse salariale sur le dos du personnel et demandons un véritable CDI pour ces professionnels.**

Agents de maintenance : Une expérimentation a démarré en septembre visant à terme la réduction de 30 % de l'effectif des agents de maintenance en collège. Ce choix de la collectivité a été fait malgré une opposition unanime des organisations syndicales et des partenaires.

→ **Les premiers retours d'expérience confirment les écueils liés à cette réorganisation et la réduction de personnel. En lien avec les professionnels de terrain, nous garantissons qu'un réel bilan intermédiaire soit fait afin d'en tirer toutes les conséquences.**

Service adoption 78 -92 : Dernier rescapé de l'EPI 78 -92, le devenir de ce service sous ce format était remis en question compte tenu de la lourdeur endogène à la structure juridique EPI. Ce rajoutait à ce climat d'incertitude, de la souffrance au travail et d'autres difficultés de service, qui ont fait l'objet d'une étude spécifique. Après retour de l'étude/observation, les DGS 78 et 92 ont finalement informés les professionnels de la volonté politique de poursuivre le fonctionnement interdépartemental 78 -92.

Jusqu'au 31.12.2026 ce sera dans le cadre de l'EPI, et ensuite ?...

→ **Pour la CGT il est essentiel que les collectivités restaurent un cadre de travail serein au SIIA.**

Seine & Yvelines Voirie : La période qui s'engage est déterminante pour le devenir et les conditions de travail à SY - Voirie. Les conventions à venir avec d'autres collectivités vont provoquer une montée en charge de l'activité. Sans adaptation des moyens, l'accroissement de la charge de travail va engendrer une dégradation des conditions de travail et une augmentation des risques professionnels. De plus, au vu du nombre de postes vacants sans recrutement, les missions aux communes sont d'ores et déjà compromises.

→ **Il est indispensable qu'une remise à niveau des moyens matériels et humains soit mise en œuvre. La CGT défend notamment une amélioration de la politique du personnel en matière d'attractivité et de fidélisation sur les postes.**



Au-delà de ces quelques exemples, c'est l'ensemble des services et directions qui est touché par la logique austéritaire.



Rémunération en berne...

Dans un contexte où les prix à la consommation augmentent de 1,2 % sur un an ([source INSEE](#)) En septembre 2025, la stagnation de nos salaires provoque une baisse du pouvoir d'achat, du pouvoir de vivre...

Il est impératif de revaloriser le niveau de rémunération de tous les agents publics, titulaires et contractuels.

Sur le plan national, les revendications sont nombreuses :

- Revalorisation du point d'indice à 6 €,
- Refonte des grilles indiciaires,
- Rétablissement de la [GIPA](#),
- Abandon des pénalisations en raison de la santé (carence, maintien du traitement),
- Harmonisation par le haut de [l'Indemnité de Résidence](#) dans les Yvelines...



Sur le plan local, nos revendications sont également nombreuses :

- Amélioration du dispositif CIA (cf. Feuille de Chou août 2025 p. 13)
- Création d'une prime d'intéressement collectif et d'engagement collectif (Cf. FdChou aout 2025 p.13)
- Mise en œuvre de Négociation Salariales Annuelles entre représentants du personnel et de la collectivité
- Garantie de déroulement de carrière et de revalorisation salariale pour les Titulaires (cf. Plan de promotion FdChou d' Août 2025) et pour les contractuels (FdChou aout p. 11 -12)
- Amélioration des critères des dispositifs pour plus de justice, d'équité et de transparence.

Contractuel : Le coup de gueule CGT

Dans la Feuille de Chou d'août (p.11), nous faisons un focus sur la situation des contractuels dans notre collectivité (44 % de l'effectif)

Nous y annonçons que les Lignes Directrices de Gestion 2025 -2028 intégraient une demande portée par la CGT : **la mise en place d'un groupe de travail sur la politique de gestion des contractuels** (Cédésation, titularisation des contractuels, préparation aux concours, titularisation des agents cat. C sans concours, titularisation RQTH, évolution salariale, déroulement de carrière...).

La 1^{ère} réunion de ce groupe de travail se déroulera le 27 novembre.

Nous saluons dans cette FdChou l'engagement de la collectivité d'échanger au fond sur ces questions en vue d'améliorer la gestion du personnel contractuel.

Cela devient urgent ! En effet, nous continuons de constater des situations gérées de manière inhumaine et incohérente, plongeant des collègues dans un désarroi total.

Un exemple nous a ulcéré cet été.

Une collègue contractuelle depuis de nombreuses années, aux bonnes évaluations professionnelles, a vu son contrat non-renouvelé au 1^{er} août sans motif recevable. Cela est survenu pile au moment où sa reconduction aurait contraint la collectivité à la basculer en CDI (après 6 ans de CDD).

Cette situation dit beaucoup de la politique du personnel menée préférant maintenir le personnel en situation précaire plutôt que de CDIsiser une professionnelle ayant fait ses preuves.

➔ **Il y a urgence à engager un plan de dé-précarisation du personnel. Les chantiers sont nombreux : CDIsation, titularisation, déroulement de carrière, évolution salariale...**

➔ **Pour se faire entendre, une solution : La mobilisation !**

Les inégalités sociales se creusent

Tous les indicateurs montrent le creusement des inégalités sociales.

Quelques exemples, en vrac, parmi de nombreux autres...

D'un côté, le pouvoir d'achat se dégrade fortement :

- Dossier surendettement + 5 % en 2023, + 11 % en 2024 (*observatoire de l'inclusion bancaire*)
- Nombre d'emploi précaire 2 fois plus élevé que dans les années 80
- En 2022, les agents contractuels représentent 23 % de l'effectif total des agents de la fonction publique territoriale contre 17 % en 2011 (« point stat » janvier 2025 DGAFP).
- Le taux de contractuel dans la fonction publique continue d'augmenter, or fin aout 2025 le MEDEF préconisait d'atteindre un taux de 50 %.
- Au Conseil départemental des Yvelines : 44 % de contractuel ! Au-dessus de la moyenne nationale.
- Depuis l'an 2000, la valeur du point d'indice, base du salaire des fonctionnaires, a décroché de 21 % par rapport à l'indice des prix à la consommation.
- Taux de pauvreté a encore augmenté, chiffre record depuis 96, + 1 % en 2023 (INSEE)
- Niveau de vie des ménages les plus modeste : - 1 % en euros constants (INSEE)
-

De l'autre côté, les richesses s'accroissent :

- Les 500 plus grandes fortunes pèsent à elles seules 42 % du PIB aujourd'hui, contre 6 % en 1996 (rapport Zucman)
- 211 à 270 milliards d'aides aux entreprises sans contrepartie, ni contrôle (rapport du Sénat)
- + 7 % des revenus financiers (placements boursiers...) des ménages les plus aisés, Entre 2021 et 2024 : 70 % des gains réels en pouvoir d'achat proviennent de ces revenus financiers (OFCE). Il est là le fameux « mérite » ?
- ...



C'est dans ce contexte factuel que les précédents gouvernements ont multiplié les tours de vis sur les droits sociaux, assurance chômage, retraite, droit maladie (- 10% de traitement, jour carence...), les services publics...



Dans le même temps, un quart du budget de l'État finit dans les poches des grandes entreprises, avec chaque année plus de 200 milliards d'euros d'aides sans condition, ni contrepartie.

Ce montant représente deux fois et demie le budget de l'Éducation nationale, cinq fois celui de la transition écologique, huit fois celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou encore onze fois celui de la santé et des solidarités.

➤ Les politiques publiques ne répondent pas à l'urgence sociale, elles l'amplifient

➔ Pour se faire entendre, une solution : La mobilisation !

La dette publique en questions...

La dette publique est-elle trop élevée ? La France est-elle au bord de la faillite ? Quels sont les enjeux ?
→ Nous vous proposons d'y voir plus clair dans cet article chiffres à l'appui...

La dette publique française est-elle trop élevée ?

NON. L'État a la capacité de réemprunter pour rembourser les emprunts qui arrivent à échéance, ce qui fait que seuls les intérêts pèsent sur le budget. En 2024, ces intérêts représentaient 2,1 % du PIB, c'est à dire moins que la moyenne des 40 dernières années (2,4 % du PIB) et même moins que d'autres pays (2,4 % en Espagne, 2,9 % au Royaume-Uni, 3,9 % en Italie et 4,7 % aux États-Unis par exemple). Elle ne dépasse pas 4 % des dépenses publiques. En réalité, elle est même plus faible car la perte de valeur de la monnaie du fait de l'inflation bénéficie à l'État. **En tenant compte de l'inflation (2 % en 2024), la charge réelle de la dette est négative : - 0,3 % du PIB !**



La dette : cadeau empoisonné pour les générations futures ?

PAS DU TOUT. D'abord, la dette publique a une durée de vie d'environ huit ans et les échéances d'emprunt sont toujours honorées puisque l'État réemprunte pour rembourser ses prêteurs. Ensuite, on ne peut mesurer ce que l'on doit qu'au regard de ce que l'on a. Quand le 1^{er} ministre décrit les 3 000 milliards de dettes comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête des générations futures, il oublie de préciser que l'État dispose d'un patrimoine de plus de 4 447 milliards d'euros.

Si chaque Français hérite de 55 600 euros de dette, il naît aussi avec 64 800 euros de patrimoine commun, soit un solde positif de 9 200 euros !

Peut-on comparer la dette de l'État à celle d'un ménage, d'une entreprise ?

LA COMPARAISON N'A AUCUN SENS. Un ménage ou une entreprise doit solder ses dettes un jour, car sa durée de vie est limitée. L'État, lui, ne meurt pas : il peut réemprunter indéfiniment. De plus, la dette privée (ménages et entreprises) est bien plus élevée que la dette publique : 215,5 % du PIB fin 2024, contre 113 % pour la dette publique. Enfin, l'État peut décider lui-même de ses ressources en levant l'impôt, et peut donc jouer sur le montant de ses recettes fiscales pour rembourser sa dette.



Faut-il réduire les dépenses publiques pour rembourser la dette ?

CE N'EST PAS UN PROBLÈME DE DÉPENSES... D'après l'Insee, les dépenses publiques représentaient 57,7 % du PIB en 2017, et s'établissent aujourd'hui à 57,1 % du PIB.

En revanche côté recettes publiques, la politique économique menée a eu pour effet de diminuer massivement les prélèvements obligatoires, qui passent de 54,3 % du PIB à 51,3 % du PIB.

Un rapport d'Attac, établit qu'en dix années, les politiques de baisse d'impôts ont fait perdre 450 milliards d'euros pour satisfaire des intérêts particuliers, en particulier dans les strates les plus riches (Rapport de l'Observatoire de la justice fiscale du 28.08.25).

La hausse de la dette s'explique essentiellement par la baisse des recettes publiques.

La France risque-t-elle une intervention du FMI ?

NON. Le FMI n'intervient qu'à la demande des États pour financer leurs dettes publiques quand les marchés n'ont plus assez confiance pour le faire. Le FMI ne peut donc pas imposer de mesures austéritaires de son propre chef.

La dette française fait-elle fuir les investisseurs ?

AU CONTRAIRE ! Les investisseurs considèrent la dette publique française comme un actif sûr.

Il y a trois fois plus de demande pour les obligations françaises à dix ans que d'offre, et alors que l'Agence France Trésor émettait 11 milliards d'euros de nouvelle dette, les investisseurs en ont demandé pour 25 milliards d'euros !

La France peut-elle continuer à s'endetter sans danger ?

ÇA DÉPEND. Il n'y a pas de risque à s'endetter si c'est pour financer des investissements et des emplois. En revanche, c'est plus problématique lorsque l'endettement est la conséquence de cadeaux fiscaux totalement improductifs aux grandes entreprises et aux plus riches.

Le problème n'est pas la dette publique, mais ce qu'on en fait.

Quels sont les enjeux de la dette ?

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La dépense publique ne doit pas être regardée de manière cloisonnée, mais dans une approche macroéconomique. Par exemple, appréhender le budget des collectivités territoriales sans regarder son apport systémique et vitalisant de l'économie locale est un non-sens.

Au-delà du rôle essentiel joué à travers ses missions de service public, les collectivités territoriales jouent un rôle majeur dans la dynamisation du tissu économique local.

INVESTIR POUR L'AVENIR

L'aborder sous un angle comptable à court terme tronque le rôle de la dette et le rôle des investissements.

L'endettement peut présenter une plus-value économique ET sociale.

Investir dans des domaines tels que notre système éducatif, les formations, la recherche, les dispositifs de préventions (enfance, PMI, sanitaire...) sont autant d'investissement présentant un « coût » à court terme pour un apport évident à long terme.

L'endettement peut présenter un intérêt économique ET environnemental.

En effet, « *le coût de la transition est bien inférieur à celui de l'inaction* » et nécessite « *un effort d'investissement considérable* » (Extrait d'un rapport de la Cour des comptes du 16.09.2025).

La Cour des comptes chiffre les besoins à 200 milliards d'euros par an et en précise l'intérêt économique avec des exemples, elle estime notamment qu'en matière d'inondations, pour 1 euro dépensé en prévention des risques, on économise 3 euros de dommages.

S'endetter pour investir, par exemple dans la transition environnementale, n'est pas un problème mais la solution.



UN CHOIX DE SOCIÉTÉ.

Il n'est pas neutre de prétendre que l'augmentation de la dette serait principalement due aux dépenses.

Cela conduit à vouloir diminuer les dépenses publiques et donc à **dégrader notre patrimoine public, nos services publics, nos dispositifs de protection sociale...**

A l'inverse, analyser l'évolution de la dette sous l'angle des baisses de recettes amène à **rechercher plus de justice fiscale et de répartition de la richesse.**



➤ **Au final, derrière la question de la dette, les enjeux fondamentaux sont ceux des choix de sociétés.**

Que voulons-nous : Satisfaire des intérêts particuliers ou l'intérêt général ? Réduire les inégalités sociales ou qu'elles s'accroissent ? Le greenwashing ou une véritable transition écologique ?

Renforcer nos services publics ou les dégrader ?

Quelles solutions pour sortir du piège de la dette ?

ON SE MOBILISE ! Il est urgent de gagner l'enterrement du projet de budget et la mise en place de mesures d'urgence POUR :

- ✓ **la justice fiscale** : la taxation des patrimoines, des dividendes et des rachats d'actions, la remise à plat des 211 milliards d'aides publiques aux entreprises, le rétablissement de l'ISF et la mise en place d'une vraie progressivité de l'impôt sur le revenu ;
- ✓ **la justice sociale** par l'abrogation de la réforme des retraites, l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux, l'égalité entre les femmes et les hommes... ;
- ✓ **la justice environnementale** par un grand plan d'investissement dans la transition écologique adossé sur la réindustrialisation et la transformation environnementale de notre économie ;
- ✓ **le financement de nos services publics** : de l'argent pour nos hôpitaux, nos écoles, nos services publics de proximités, les collectivités territoriales...



➔ **Pour se faire entendre, une solution : La mobilisation !**

STOP À L'AUSTÉRITÉ
UNI·E·S POUR LA JUSTICE SOCIALE, FISCALE ET ENVIRONNEMENTALE

JEUDI 16 OCTOBRE : G'RÊVONS !

Depuis des années, nous subissons les impacts des politiques d'austérité conduites à tous niveaux.

Sur le plan national, le maître mot vise à la réduction des dépenses publiques à tout prix.

Sur le plan départemental, les professionnels constatent au quotidien les effets néfastes des orientations budgétaires visant à avoir le plus faible budget de fonctionnement par habitant de tous les conseils départementaux de France.

Ces politiques austéritaires se traduisent par une dégradation massive des services publics, des droits et des conditions de travail des agents publics. Les conséquences sont également catastrophiques pour les usagers.


Ces politiques austéritaires nous impactent :

- Comme agents publics, contractuels, titulaires, dans nos droits, nos conditions de travail, nos missions...
- Comme citoyens Yvelinois confrontés à la dégradation croissante des services publics (éducation nationale, hôpitaux, services territoriaux etc.).

Nos difficultés au CD 78 sont similaires à celles subies dans d'autres services publics yvelinois de la Fonction Publique Territoriale, Etat ou Hospitalière.

D'autres solutions sont possibles et finançables : Il est urgent de renforcer les services publics, et d'améliorer la reconnaissance des agents publics.

Pour interpeller les décideurs sur les problématiques spécifiques de la Fonction Publique, en particulier au Conseil Départemental, ensemble, manifestons à Versailles pour toute la Fonction Publique.



JEUDI 16 OCTOBRE 2025 à partir de 9H à VERSAILLES
MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE INTER-FONCTION PUBLIQUE
Départ à 9H devant l'ARS au 143, Bd de la reine Versailles
Arrivée Av. de Paris à hauteur des grilles du CD 78 et de la Préfecture



Cette mobilisation inter-fonction publique réunira des professionnels des différentes fonctions publiques (Etat, Hospitalier, Territoriaux) et secteurs d'activité, pompiers, professionnels du soin, de l'éducation nationale, des finances publiques, du social, de l'enfance, du Conseil Départemental...

Parcours de la manifestation : La manifestation partira de l'ARS (143 Bd de la reine à Versailles), passera devant des points symboliques des 3 versants de la Fonction Publique (rectorat, CD 78, château de Versailles, mairie) pour finir avenue de Paris devant les grilles du Conseil départemental et de la préfecture.

A noter : Pour rejoindre la manifestation, il est possible de venir avec un Bus CGT, avec réservation de places au préalable. Les points de passages aller et retour sont sur Les Mureaux, Poissy et Plaisir.

Par cette grande mobilisation du 16 octobre à Versailles nous interpellons les puissances publiques, nos décideurs, Président du Conseil Départemental et le Préfet des Yvelines.

Le droit de grève



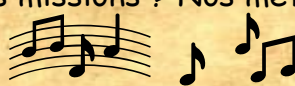
Des préavis de grève sont déposés.

La retenue sur salaire est proportionnelle au temps de grève pour les agents du CD 78 et ses Établissements Publics (FPT et FPH).

Il est possible d'être gréviste 1H, 2H, 1/2 journée, ou la journée.

Pour les agents du Conseil Départemental : Pour rappel, il n'y a pas de délais de prévenance obligatoire pour informer être gréviste.

Vous pouvez vous déclarer gréviste le jour même de la grève...

Envie de crier son ras-le-bol ?
Envie d'un moment festif et collectif ?
Envie de retrouvailles avec ses collègues dans une marche partagée ?
Envie de gagner des droits ? Du pouvoir d'achat ?
Envie de moyens humains et matériel ?
Envie de reconnaissance ? De respect ?
Envie d'avoir des paillettes dans les yeux ?
Envie de retrouver de la stabilité ? De la sérénité dans nos métiers ?
Envie de sortir de la précarité ?
Envie de justice sociale ? Fiscale ? Environnementale ?
Envie de visiter Versailles à plusieurs ?
Envie de manifester avec des pompiers, des profs, des hospitaliers, des collègues territoriaux... ?
Envie d'un instant de solidarité ?
Envie de défendre nos missions ? Nos métiers ? Nos services Publics ?
Envie d'avoir envie ? 
Envie de G'RÊVER ?

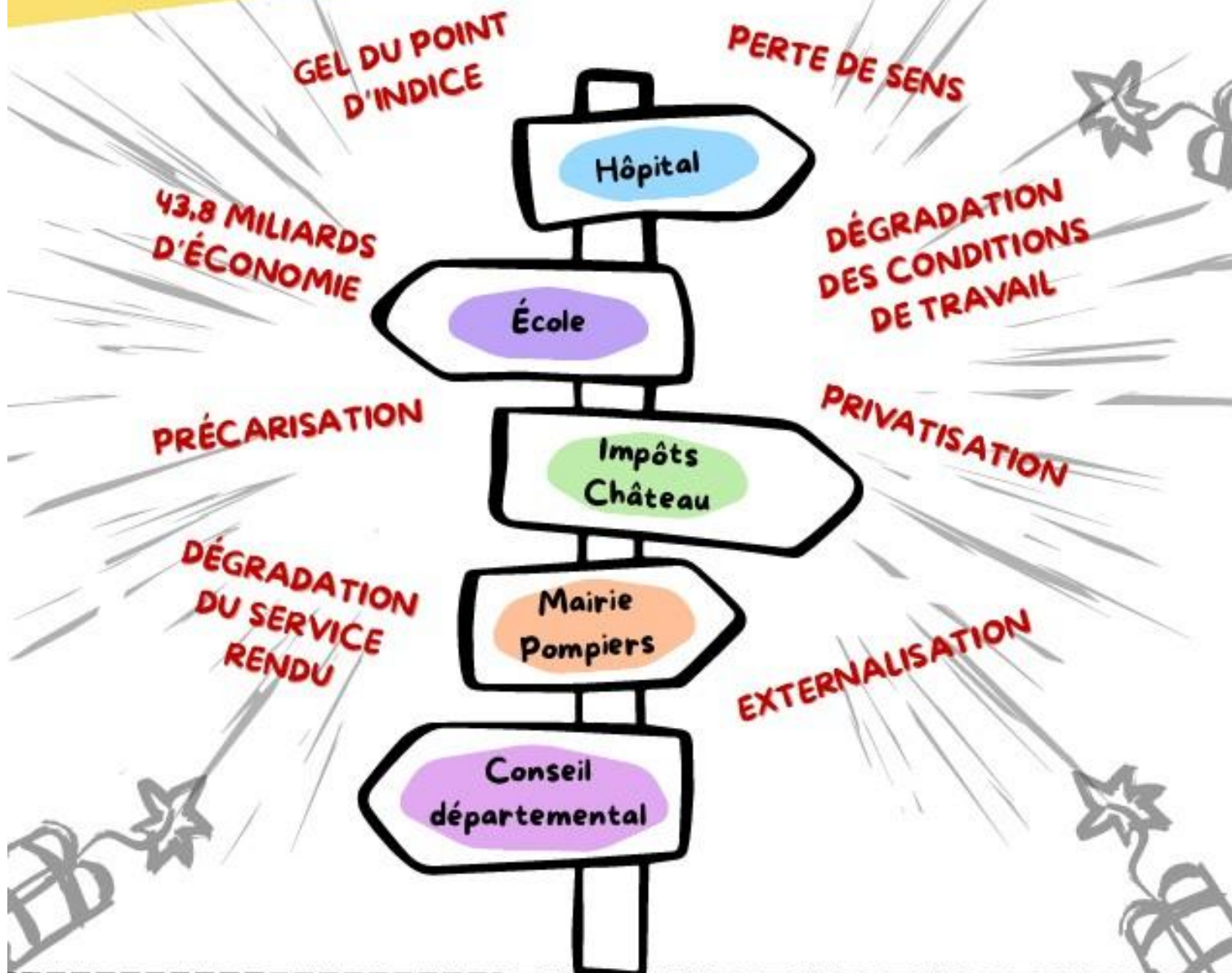
Le 16 octobre, cette mobilisation est faite pour vous !

→ Pour se faire entendre, une solution : G'RÊVONS !

POUR DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC DANS LES YVELINES

EN GRÈVE LE JEUDI 16 OCTOBRE 2025

PEU IMPORTE NOTRE STATUT OU NOTRE ADMINISTRATION,
MOBILISONS-NOUS POUR FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS !



MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE

Départ 9h00 devant l'ARS

143 bvd de la Reine - Versailles



SOUFFRANCE ET PLAISIR AU TRAVAIL :

Conférence CGT le 18 novembre à ALPHA



La question de la souffrance au travail et son corollaire, le bien-être au travail, est une préoccupation partagée. Dans le cadre du droit à la formation syndicale, nous organisons une conférence le 18 novembre après-midi à Alpha Guyancourt :

➔ **Souffrance et Plaisir au travail**
«Maintenir et recréer le sens du travail».

Conférencier : Gabriel Perez membre de l'Institut de Psychodynamique du Travail, professeur de philosophie, psychologue du travail.

Y participer est un droit sur le temps de travail, inscription préalable obligatoire sur cgt@yvelines.fr



➤ **Vous voulez vous inscrire pour y participer ?**

Un simple mail suffit sur cgt@yvelines.fr !

Attention : Clôture des inscriptions le 16.10.2025 !

Contactez-nous rapidement...

La CGT à votre rencontre



Vos représentants CGT organisent régulièrement des tournées dans les services. Nous tenons également des temps d'échanges dédiés dans les équipes à votre demande.

A titre d'exemple nous l'avons fait et le faisons récemment pour les équipes du SMO Voirie, la DAMDA, des assistantes familiales, des agents des Collèges...

Ces rencontres s'effectuent en présentiel ou en Teams, sur le temps de travail (1H) ou hors temps de travail (midi) en fonction des souhaits et possibles des collectifs de travail.

➔ **Vous souhaitez un temps d'échanges collectifs dans votre service ?**
Contactez-nous, nous l'organiserons !

Ensemble, nous sommes plus forts, Rejoignez-nous !



Bulletin de contact et de syndicalisation :

Je souhaite : me syndiquer prendre contact participer à une formation « accueil »

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Service :

Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à : Syndicat CGT Hôtel du Département 2, place André Mignot 78000 Versailles. Mail : cgt@yvelines.fr, Tel 06.71.78.55.10.